Engagement de Montrusco Bolton envers le Code de bonne gouvernance du Japon

Aperçu de Placements Montrusco Bolton inc.

Placements Montrusco Bolton inc. (« Montrusco Bolton ») est une société canadienne de gestion d'actifs indépendante dédiée à offrir une performance à long terme, ajustée au risque, accompagnée d'un service de qualité et d'une gouvernance solide. Montrusco Bolton a été créée en 1999 suite à la fusion de deux gestionnaires d'actifs bien établis, Montrusco Associates et Bolton Tremblay, avec un héritage remontant à 1946. Basée à Montréal, la société possède une culture entrepreneuriale avec des partenaires stratégiques à long terme, une infrastructure robuste et une gouvernance saine, ainsi qu'une offre d'investissements diversifiée. L'entreprise est détenue de manière privée et sert des clients institutionnels au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Australie.

Nous sommes déterminés à offrir une performance financière à nos clients en développant une connaissance approfondie des entreprises candidates avant d'investir dans celles-ci. Cela signifie approfondir notre compréhension des forces internes et externes qui influencent leurs opérations. Nous considérons également que les entreprises qui mettent en place des pratiques de gouvernance solides et gèrent efficacement les impacts environnementaux et sociaux importants de leurs activités sont plus susceptibles de rester compétitives et de générer de la valeur à long terme pour les investisseurs et pour notre société.

Nous croyons que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pertinents dans notre processus d'investissement fait partie de notre devoir fiduciaire et est essentielle pour évaluer les risques et opportunités financièrement importants, contribuant ainsi à notre capacité à offrir une performance à long terme à nos clients.

Montrusco Bolton est devenue signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)[1] en 2011, une initiative des investisseurs en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Pacte Mondial des Nations Unies[2] (https://www.unpri.org/).

Principe 1 :

Les investisseurs institutionnels doivent disposer d'une politique claire sur la façon dont ils s'acquittent de leurs responsabilités en matière de bonne gouvernance et ils doivent la divulguer publiquement.

La philosophie de Montrusco Bolton en matière d'investissement responsable et de responsabilité d'entreprise :

Une bonne gouvernance d'entreprise commence au sein de notre entreprise. Nous avons mis en place des politiques et des processus solides pour nous guider. Notre approche unique et notre culture créent un environnement de collaboration où nos employés se sentent inclus et responsabilisés, dans un système de valeurs fondé sur l'ouverture et l'authenticité.

Nous considérons que les entreprises qui mettent en œuvre des pratiques de gouvernance solides et qui gèrent efficacement l'impact environnemental et social de leurs activités ont plus de chances de rester compétitives et d'apporter une valeur à long terme aux investisseurs et à notre société.

Notre équipe d'investissement développe une connaissance approfondie des entreprises susceptibles d'être intégrées dans nos portefeuilles avant d'investir. En 2004, nous avons intégré des pratiques d'investissement responsable avec la publication de notre politique de vote par procuration, la mise en œuvre d'exclusions fondées sur des critères de valeur et l'engagement actionnarial, qui ont été appliquées à toutes les stratégies de placement. Aujourd'hui, en plus des exclusions, notre objectif est de réduire les risques en identifiant des opportunités de gestion et en s'engageant activement en tant qu'actionnaires.

La stratégie de notre entreprise est alignée sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis plus d'une décennie.

Montrusco Bolton appuie le Code en cherchant à harmoniser les intérêts des parties prenantes et à obtenir des résultats mesurables grâce à des échanges réguliers avec les équipes de gestion des compagnies en portefeuille et également via ses activités indépendantes de vote par procuration.

Notre politique d'investissement responsable décrit la façon dont nous intégrons les considérations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans l'ensemble de notre processus d'investissement, de la sélection des titres à la propriété active en passant par

[1] Les six Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable sont détaillés ici : https://www.unpri.org/about-us/what-are-the-principles-for-responsible-investment.

[2] Pour plus d'informations sur les Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, rendez-vous sur : https://unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles.

l'établissement de rapports. En tant qu'investisseurs institutionnels, nous avons le devoir d'agir en servant au mieux les intérêts à long terme de nos clients. Dans ce rôle de fiduciaire, nous estimons que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise peuvent avoir un impact sur la performance des portefeuilles d'investissement (à des degrés variables selon les entreprises, les secteurs, les régions, les classes d'actifs et le moment dans le temps). Nous reconnaissons également que l'application des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies peut mieux aligner les investisseurs sur les objectifs plus vastes de la société. Nous encouragerons les autres investisseurs à adopter ces Principes. Veuillez consulter la politique d'investissement responsable de Montrusco Bolton pour plus de détails à l'adresse https://www.montruscobolton.com/fr/resources/important-documents-fr/.

Principe 2 :

Les investisseurs institutionnels doivent avoir une politique claire sur la manière dont ils gèrent les conflits d'intérêts dans l'exercice de leurs responsabilités de bonne gouvernance et ils doivent la rendre publique.

Montrusco Bolton a pour objectif de fournir à ses clients des services de gestion de portefeuille de la plus haute qualité.

En termes généraux, les dirigeants et les employés de Montrusco Bolton doivent exercer leurs fonctions avec honnêteté, de bonne foi et en servant au mieux des intérêts des clients de Montrusco Bolton. Ils doivent faire preuve du soin, de la diligence et de la compétence, dont une personne prudente ferait preuve en pareilles circonstances.

En plus de se conformer à toutes les lois applicables qui régissent les sociétés de gestion de portefeuille, les employés doivent respecter les normes d'éthique et de conduite qui s'appliquent à leur profession. Nous rappelons aux employés que la confiance est au cœur de nos activités. Les employés doivent se comporter avec honnêteté et intégrité. Cela inclut de s'assurer de l'exactitude et de la véracité de leurs paroles et transactions.

Nos politiques en matière de conflits d'intérêts couvrent tous les conflits d'intérêts potentiels qui peuvent survenir, y compris les conflits relatifs à un intérêt personnel dans une opération commerciale proposée visant Montrusco Bolton, les opérations entre personnes apparentées, les activités professionnelles exercées avec des sociétés cotées et les opérations d'initiés, les paiements, les cadeaux et les divertissements, les mandats d'administrateur ou les activités externes, le vote par procuration et l'engagement. Nos politiques reconnaissent qu'un conflit d'intérêts survient lorsque les intérêts d'une personne ou de la société sont incompatibles avec ceux d'un client, y compris un porteur de parts de fonds d'investissement, ou lorsqu'il y a conflit entre les intérêts de différents clients. Nous considérons que les conflits d'intérêts comprennent les conflits réels, les conflits potentiels lorsqu'il existe une probabilité raisonnable qu'un conflit réel survienne et les conflits perçus lorsqu'ils sont perçus.

Principe 3 :

Les investisseurs institutionnels doivent surveiller les sociétés dans lesquelles ils investissent afin de pouvoir s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités et de favoriser la croissance durable des sociétés.

En tant que gestionnaires des actifs de nos clients et dans le cadre de notre processus d'engagement et de suivi, nous croyons que l'engagement actif auprès des émetteurs est un élément essentiel de cet objectif et nous permet de mieux évaluer les risques et les occasions liés aux enjeux ESG. L'intégration des facteurs ESG dans nos activités de mobilisation active s'inscrit dans un processus d'investissement sain.

Nous adoptons une approche active lorsque nous nous engageons auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'approfondir notre compréhension des enjeux ESG importants, de cerner et de surveiller les risques et d'influencer les équipes de direction à adopter les meilleures pratiques en matière d'ESG et de communication de l'information. L'engagement par secteur est dirigé par un analyste, qui est mieux placé pour évaluer la qualité de la gestion, les avantages concurrentiels, la répartition du capital et les pratiques durables. Les discussions en cours avec les équipes de direction s'alignent sur la Carte de matérialité du SASB (*Sustainability Accounting Standards Board*) afin de mettre l'accent sur les facteurs importants pour le secteur concerné, ainsi que sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Principe 4 :

Les investisseurs institutionnels doivent chercher à s'entendre avec les sociétés dans lesquelles ils investissent et à résoudre les problèmes à travers des échanges constructifs avec ces sociétés.

Nos équipes d'investissement s'efforcent de développer des relations à long terme avec les équipes de direction des entreprises et d'avoir un dialogue constant, respectueux et qui crée une confiance mutuelle.

Nous souhaitons nous engager régulièrement avec les équipes de direction des sociétés détenues en portefeuille, en particulier avec celles qui, selon notre analyse, doivent améliorer leurs performances ESG, afin de maintenir un dialogue ouvert et de suivre les progrès réalisés sur les sujets et les résultats de l'engagement.

Chez Montrusco Bolton, chaque interaction avec les équipes de direction comprend des questions et des suggestions liées à nos valeurs et à l'accent que notre entreprise met sur les ODD comme la promotion de l'égalité des sexes, le travail décent pour tous, les pratiques responsables de consommation et de production, l'énergie propre et abordable et la prise de mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques.

De plus, nous encourageons nos entités émettrices à élaborer des politiques sur les questions ESG clés liées à leurs activités commerciales et à établir des pratiques qui respectent les normes internationales suivantes :

- Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail[3];
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales[4].

Principe 5 :
Les investisseurs institutionnels doivent avoir une politique claire sur le vote et la divulgation des activités de vote. La politique sur le vote ne devrait pas être composée uniquement de listes de contrôle mécaniques : elle devrait être conçue de manière à contribuer à la croissance durable des sociétés dans lesquelles ils investissent.

L'exercice de nos droits de vote en tant qu'actionnaire est un élément fondamental de notre stratégie de propriété active, essentielle pour maximiser la valeur à long terme de nos investissements. Nous évaluons les propositions de procuration par rapport à nos lignes directrices de vote par procuration, qui comprennent des lignes directrices relatives à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Les questions de vote par procuration qui portent sur les questions ESG sont évaluées au cas par cas et en fonction des conventions internationales dont le Canada est signataire, notamment la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail.

Montrusco Bolton retient les services d'*Institutional Shareholder Services* (ISS) pour faciliter le processus de vote par procuration. Toutes les propositions d'actionnaires sont soumises au vote indépendamment des recommandations de la direction et d'ISS par nos équipes d'investissement. Cette approche a donné lieu à un niveau de soutien beaucoup plus élevé pour les votes liés aux questions ESG.

Veuillez-vous référer à la politique en matière de vote par procuration de Placements Montrusco Bolton inc. pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices en matière de vote par procuration de la société.

Principe 6 :
En principe, les investisseurs institutionnels doivent rendre compte périodiquement à leurs clients et à leurs bénéficiaires de la façon dont ils s'acquittent de leurs responsabilités de bonne gouvernance, y compris leurs responsabilités de vote.

Chaque année, nous fournissons à nos clients des rapports sur nos progrès en matière d'investissement responsable, y compris un rapport sur la transparence publique qui est disponible sur notre site web (www.montruscobolton.com). Nous fournissons également à nos clients des mises à jour sur nos activités et nos réalisations. Les rapports de vote par procuration

[3] https://www.ilo.org/declaration/lang--fr/index.htm
[4] https://www.oecd.org/fr/gouvernementdentreprise/mne/

peuvent être communiqués aux clients sur une base trimestrielle et ils sont mis à jour une fois par année et publiés sur le site web corporatif.

Principe 7 :

Pour contribuer positivement à la croissance durable des sociétés dans lesquelles ils investissent, les investisseurs institutionnels doivent avoir une connaissance approfondie de ces sociétés et de leur environnement commercial, ainsi que les compétences et les ressources nécessaires pour interagir de façon appropriée avec ces sociétés et prendre des décisions éclairées dans l'exercice de leurs activités de bonne gouvernance.

Nos équipes d'investissement prennent très au sérieux leurs responsabilités en matière d'investissement et s'efforcent de développer des relations à long terme avec les équipes de direction des entreprises et d'avoir un dialogue cohérent, respectueux et qui crée une confiance mutuelle. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous considérons que les entreprises qui mettent en œuvre des pratiques de gouvernance solides et qui gèrent efficacement l'impact environnemental et social de leurs activités ont plus de chances de rester compétitives et d'apporter une valeur à long terme aux investisseurs et à notre société.

Principe 8 :

Les prestataires de services aux investisseurs institutionnels devraient s'efforcer de contribuer à l'amélioration des fonctions de l'ensemble de la chaîne d'investissement en fournissant des services appropriés aux investisseurs institutionnels pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités de bonne gouvernance.

Montrusco Bolton retient les services d'*Institutional Shareholder Services* (ISS) pour gérer et exécuter les votes par procuration. Comme il est mentionné plus haut, nous exerçons les droits de vote rattachés à toutes nos actions de façon indépendante et conformément aux lignes directrices en matière de vote par procuration de Montrusco Bolton (https://www.montruscobolton.com/fr/resources/important-documents-fr/). Chaque vote est effectué indépendamment des recommandations de la direction et d'ISS par nos équipes d'investissement.

Cordialement,

Sylvain Boulé
Président et chef de la direction